



**Mairie de Cuisery**  
**Place d'Armes**  
**71290 CUISERY**  
Tel : 03 85 40 11 76  
Fax : 03 85 40 18 44  
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 1<sup>ER</sup> Février 2021

## **COMPTE-RENDU**

### **Réunion du conseil municipal du 29 Janvier 2021**

**Présents** : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice – PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line – CHALOT Jany – DAUVERGNE Pascale – POUX Patricia – CAZIER Isabelle – SERGENT Nathalie - MASSKOURI Kaltoume  
MM.DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – VION Pierre – MARICHY Jean-Paul – BERTHET Daniel – VIALET Eric – ANDRE Daniel – BOILLET Stéphane – PINDADO Nicolas.

**Absent excusé** : Clément BAUDIN ( a donné pouvoir à Jean-Paul MARICHY )

**Secrétaire de séance** : Franck DELONG

**Le compte-rendu du conseil municipal du 11 Décembre 2020 est adopté à l'unanimité.**

#### **Décisions prises par délégation du conseil municipal :**

- Réfection de la couverture de l'immeuble 94, grande rue : marché attribué à l'entreprise Saône Seille Charpente pour un montant de 51 366.98 € HT
- Renouvellement de deux Emplois Parcours Compétences pour 6 mois

## **AMENAGEMENTS**

#### **Délégation de services public Halte Nautique/Camping : Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA -**

La commission de délégation de service public s'est réunie le 21 janvier 2021 pour étudier le dossier ( deux personnes en SARL ) qui a été reçu suite à notre consultation. Une audition des candidats a eu lieu le 28 janvier 2021. Madame le Maire informe le conseil municipal des points forts du dossier des candidats : compréhension de l'enjeu du site, partenariats, axes de développement, projet économique...Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délégation de service à Mme Alexandra GARCIA et à M.Olivier ORRY pour une période de 3 ans.

#### **Subvention Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA**

Pour faire suite à la délibération de principe prise par le conseil municipal, un conseil d'administration de l'association s'est réuni. La commune attend un compte-rendu pour statuer sur la subvention qui sera demandée pour notre participation.

## **ANIMATIONS**

#### **Organisation d'un marché de la création et demande de subvention – Rapporteur : Mme CHALOT**

Un marché de la création s'est tenu en 2020 organisé par l'Office du Tourisme avec l'appui logistique de la commune. Ce marché a connu un franc succès et a permis une belle animation sur une journée pour notre commune. En 2021, l'office du tourisme n'a pas souhaité reconduire ce marché. Devant l'intérêt qu'il a suscité, il pourrait être proposé que ce marché soit réorganisé le 12 septembre 2021 et piloté par la commune en partenariat avec l'association « cueilleuse de mémoire » de Sainte-Croix. Mme CHALOT présente le

contenu du projet en précisant également la mise en place de l'atelier des filets mignons et de la vente d'objets au profit du CCAS. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'organisation de ce marché de la création et le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté.

## PERSONNEL

### **Organisation Espace France Services - Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PRABEL – Mme PIRAT**

Madame le Maire fait un point sur le dossier de l'Espace France Services. Des discussions sont en cours avec la communauté de communes avec des interrogations faites à l'Etat. Un nouveau point sera fait en conseil municipal avec plus de précisions.

### **Modification du tableau des effectifs – Rapporteur : Mme PRABEL**

Deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade. Au vu de leurs qualités professionnelles et de leur implication, il est proposé d'accepter ces avancements de grade. Il s'agit d'un agent des services administratifs du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux et un agent des services techniques station, cadre d'emploi des adjoints techniques. A l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification suivante :

<b>Situation actuelle</b>	<b>Nouvelle situation au 1er Mars 2021</b>
Rédacteur Principal de 2ème classe	Rédacteur Principal de 1ère classe
Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe

### **Convention cadre avec le Centre de Gestion – Rapporteur : Mme PRABEL**

Le Centre de Gestion auquel nous adhérons prend en charge des missions obligatoires et d'autres facultatives. Avec le nouveau mandat, il convient de confirmer les missions facultatives que nous utilisons : médecine du travail – archivage – dossiers retraites – santé au travail – conseils juridiques et ressources humaines. Nous n'utilisons pas la mission Payes car celles-ci sont réalisées par un agent communal. Accord à l'unanimité pour renouveler la convention-cadre avec le nouveau mandat.

### **Questions et informations diverses**

Tarifs restauration scolaire : Madame la Sous-Préfète avait soumis à la commune l'instauration de la tarification sociale pour la restauration scolaire car nous avons cette possibilité. Ce dispositif est favorable aux familles en difficulté et pour l'accès à l'alimentation des plus démunis mais l'aide de l'Etat ne couvrant pas la totalité de la mesure, une prise en charge par la commune est à prévoir. Madame le Maire présente le fonctionnement de ces tarifs sociaux et propose d'échanger sur une décision plus politique que financière. Un échange a lieu entre les conseillers. M.PINDADO transmet la position de l'association Les P'tits Gloutons sur cette tarification et les formalités administratives qui en découleraient. Il est convenu de préparer une simulation avec le nombre de familles potentielles, un rapprochement avec le centre social pour les quotients familiaux. Les conseillers ont également pris note que l'Etat assure son aide jusqu'en 2022 pas de garantie au-delà.

Eclairage public : il est soumis au conseil municipal la réflexion sur le rétablissement de l'éclairage public entre 1 heure et 5 heures du matin sur certains secteurs de la commune : grande rue, rue basse, rue Noel Jumeau, rue de l'église, Place Saint-Pierre. Cela pourrait contribuer à la sécurité sur ces secteurs. Le conseil municipal ne souhaite pas changer l'organisation actuelle par 12 voix contre, 2 abstentions et 5 voix pour.

Demande de remise exceptionnelle : Un libraire locataire d'un local commercial communal n'a pas pu bénéficier de l'aide exceptionnelle confinement de la communauté de communes car il est sous statut de librairie associative et non de commerce. Aussi, il sollicite une remise sur ses loyers de novembre et décembre 2020 suite à la dernière période de confinement. Madame le Maire en informe le conseil municipal et propose de voter cette remise. Le conseil municipal se prononce par 8 voix contre, 4 abstentions et 7 voix pour.

Cheveux blancs : M.DELONG informe le conseil municipal que la situation sanitaire nous a contraints d'annuler le repas en 2020 et des incertitudes persistent pour 2021. Il est proposé l'idée de chèques cadeaux auprès des commerçants de Cuisery. Les personnes invitées au repas pourraient bénéficier de ce bon et un panier serait mis en place pour les résidents de l'EHPAD. Les conseillers échangent sur les solutions possibles. La situation exceptionnelle ne permet pas pour l'instant de procéder comme les années précédentes et il est important que la commune propose une solution alternative en attendant. M.DELONG informe le conseil municipal que le sujet sera proposé et débattu lors de la prochaine réunion du Centre Communal d'Action Sociale.

Dotation de Soutien à l'Investissement Local ( DSIL ) France Relance : Mme PRABEL informe le conseil municipal que nous avons reçu l'appel à projet pour la DSIL 2021 avec un volet plan de relance lié à la transition énergétique. La commune a plusieurs projets en préparation. M.VASSAUX en donne les grandes lignes avec des isolations de fenêtres, changements de chaudières, luminaires en leds, rideaux occultants...Il est également évoqué un ancien devis pour le changement des luminaires du stade en leds. Une mise à jour de ce devis sera demandée pour la demande de subvention. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le dépôt d'un dossier de subvention.

SIVOM du Louhannais : en début de conseil, M.BOILLET a communiqué des informations sur la dernière réunion du SIVOM et notamment la généralisation sur tout le territoire du SIVOM en 2022 des bacs jaunes de tri.

Printemps des Poètes : Mme CHALOT présente le projet d'arbre des élus à l'occasion du printemps des poètes. Chaque élu est invité à déposer trois textes courts qui seront déposés sur l'arbre des élus.

Route de Pont de Vaux : une information sera faite en temps utiles sur les travaux prévus aussi bien en voirie qu'en assainissement. Madame le Maire reprend contact avec le Département pour avoir plus de précisions sur le déroulement des travaux.

LE MAIRE  
Béatrice LACROIX-MFOUARA

